

## Jean-Baptiste André Godin à Florimond Alphonse Arnoul Gentilliez, 2 juin 1878

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation3 p. (246r, 247r, 248v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Florimond Alphonse Arnoul Gentilliez, 2 juin 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49639>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[2 juin 1878](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Gentilliez, Florimond Alphonse Arnoult \(1825-1895\)](#)

Lieu de destinationVoyenne (Aisne)  
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

RésuméSur la ligne de chemin de fer du Cateau à Saint-Erme. Godin discute la question du tracé par la gare de Marle ou par la gare de Mortiers. Il lui conseille de faire une visite à ce sujet à Menche de Loisne, l'ingénieur en chef chargé de nouvelles études.

## Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Personnes citées

- [Compagnie du chemin de fer de Lille à Valenciennes](#)
- [Menche de Loisne, Henri Marie Joseph \(1824-1903\)](#)

Lieux cités

- [Bois-lès-Pargny \(Aisne\)](#)
- [Housset \(Aisne\)](#)
- [Le Cateau-Cambrésis \(Nord\)](#)
- [Le Peron \(cours d'eau\)](#)
- [Marle \(Aisne\)](#)
- [Mortiers \(Aisne\)](#)
- [Saint-Erme \(Aisne\)](#)
- [Serre \(cours d'eau\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Gouze 2 Février 1878

Mon cher collègue.

Tous me demandez des documents sur le tracé du Cathau à l'Est; tout ce que j'avais de documents je l'ai remis entre les mains de nos Députés, et il ne me reste rien de ce que j'avais retenu à ce sujet.

Quant à la question qui vous occupe, ce que vous pourrez faire de mieux, serait je pense de voir M. Manche de Loigné, Ingénieur en chef, qui est chargé de faire les nouvelles études. Il vous donnerait certainement des indications plus précises que je ne puis le faire. Malgré cela, mieux ce que je puis vous dire de l'occasion que je fais à votre intention sur la carte.

Je crois comme vous entendez évidemment que l'on se préoccupait de chercher une direction sur Laon pour éviter les difficultés que présente l'arrivée en gare de Marle. Mais si on consulte le tracé de la C<sup>e</sup> Lille - Valenciennes, on trouve que, depuis le point de repère où le chemin de fer venant de Lain-

M. Gentiliot

coupe la route nationale près de Mousset pour entrer dans la vallée de la Serre à 6 kilomètres de Marle, il passe au-dessus de la côte 160 et au-dessous de la côte 162. Le chemin de fer peut donc passer en tranchée à 165 mètres d'altitude. La gare de Marle étant à 85 mètres, c'est une différence d'altitude de 60 mètres, et comme depuis la branche de Mousset la route peut suivre les vallons ~~en~~ d'une ~~partie~~ façon régulière 60 mètres sur un parcours de 7000 mètres donnent 0,089 ou 8 millimètres par mètre de pente par mètres.

Si de l'autre côté on suppose le point d'embranchement à Mortiers, le point de partage le plus bas entre les vallons de la vallée du Perron et ceux de la vallée de la Serre semble être à l'est de Bois-le-Perrey à la côte 139 mètres d'altitude. Si l'on suppose 15 mètres de tranchée, reste 124 mètres. Or la gare de Mortiers est à 6 kilomètres de là, et à une altitude de 67 mètres, soit 57 mètres de différence d'altitude, ce qui donnerait de ce côté 0,0009 millimètres 8 dixièmes de mètre de pente. L'avantage serait donc du côté en faveur du tracé par Marle.

Mais vous comprendrez que ce sont  
là des approximations faites sur la carte,  
et qu'il ya lieu de voir quelle opinion les  
ingénieurs ont conçue d'une étude plus déta-  
llée.

Si vous voulez faire avec moi une  
visite à H. Manche de Laigne, je vous  
joindrai volontiers à nous.

Votre bien dévoué

Georges